



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

Lundi 27 avril 2026 à 19h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 MARS 2026

DÉLIBÉRATIONS :

- Compte financier unique 2025,
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
- Taux d'imposition communaux 2026,
- Budget primitif 2026,
- Garantie d'emprunt demandée par la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) pour la construction de logements sociaux au sein du lotissement « les Jardins d'Angèle »,
- Lotissement les Jardins d'Hippolyte – projet d'acquisition foncière et classement dans le domaine public communal,
- Travaux électriques – secteur Boussole – autorisation donnée au Maire de signer des conventions de servitudes avec ENEDIS,
- Marché de fourniture d'électricité et services associés – renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commandes de l'UGAP,
- Mise en place d'un service de prévisions météorologiques – autorisation donnée au Maire de signer une convention de mise à disposition d'un outil de prévision météorologique avec Vienne-Condrieu-Agglomération,
- Mise à disposition d'un référent déontologue pour les élus municipaux,
- Droit à la formation des élus municipaux.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

À Chuzelles, le 22 avril 2026

Le Maire
Nicolas HYVERNAT



Mairie de Chuzelles - 1 place de la Mairie - 38 200 CHUZELLES

Tél. : 04 74 57 90 97 / Fax. : 04 74 57 43 08

mairie@chuzelles.fr